***MODELE D'ARRETE DU CONSEIL COMMUNAL***

**Transaction immobilière - vente**

LE CONSEIL COMMUNAL

vu un rapport du service ……, du ….

vu le préavis favorable de la Commission ……….

vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014,

vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,

arrête:

**Article premier**   La Commune de ….. est autorisée à vendre à ...., pour le prix de .... francs le m2, une parcelle de terrain de .... m2, à détacher du bien-fonds .... (*ou formant le bien-fonds* .... ) du cadastre de .....

**Art. 2  (*facultatif*)** Si la construction prévue n'est pas réalisée dans les .... ans à dater de la signature de l'acte de vente, la parcelle fera retour à la commune au même prix, les frais de mutation étant à la charge du cédant.

Le présent droit de réméré sera annoté au registre foncier pour la durée susmen­tionnée, prolongée d'une année afin de permettre l'exercice du droit par le Conseil communal.

**Art. 3**Tous frais d'actes, de plans, d'extraits de cadastre, etc., sont à la charge de .....

**Art. 4**Le Conseil communal signera l'acte authentique de ce transfert immobilier.

**Art. 5**le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

............, le

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL